

Aula de la faculté de droit

(Avenue du 1er Mars 26)

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2017
2. Allocution de Mme Evelyne Clerc, Doyen de la Faculté de droit
3. Rapport de Mme Eliane Chappuis, Présidente UniNEXt
4. Rapport de Mme Sabrina Burgat, Trésorière UniNEXt
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes
6. Nomination d'un membre du Comité UniNEXt en remplacement de Mme Sabrina Burgat, démissionnaire.
Proposition : *Mme Marie-Laure Percassi*
7. Prix UniNEXt 2017. Présentation par M. Vincent Jobin de son mémoire de master intitulé:
« Les mesures contre les constructions illicites, dans et hors de la zone à bâtir - Analyse de la jurisprudence du Tribunal fédéral de 2010 à 2016 »
8. Divers



A l'issue de la partie statutaire, nous aurons le plaisir d'entendre **M. Pascal Crittin**, directeur de la RTS, qui fera un exposé intitulé **« L'audiovisuel public après No Billag »**.

Dès 20h, un apéritif offert par UniNEXt et la SNSE ainsi qu'un repas seront servis à l'Université. Dans les jardins si le temps le permet, à l'intérieur dans le cas contraire. Le repas et les boissons pourront être réglés directement sur place.

Inscription jusqu'au 25 mai 2018

1. **En ligne** sur <http://www.uninext.ch>
2. **Par courriel** à contact@uninext.ch en précisant si vous participez à l'apéritif et/ou au repas.
3. **Par courrier** au moyen du talon d'inscription annexé.

uninext

Alumni de la Faculté de droit
de l'Université de Neuchâtel

Assemblée générale 2018
Mercredi 13 juin 2018 à 18h30



M. Pascal Crittin, directeur de la RTS

L'audiovisuel public après No Billag